

PLAN D'ACTION — 2022

Comité PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS

Mandat du comité

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite et informer le CA des développements dans le domaine.

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires et réaliser ou faire réaliser, s'il y a lieu, les actions approuvées.

Composition du comité

Luc Roy et Michel Bergeron, co-responsables, Jean-François Poliquin et Marie-Françoise Marchis-Mouren

Actions statutaires

- Poursuivre notre implication au sein de l'Observatoire de la retraite (IRÉC), entre autres en participant aux réunions du comité d'orientation et aux activités en découlant. Analyser les informations en provenance de l'observatoire, identifier s'il y a lieu, les enjeux spécifiques à notre association et en faire rapport au CA. Collaborer à la rédaction de documents lorsque pertinents pour l'APRHQ et que nous avons les compétences et les disponibilités pour le faire. Rendre disponibles pour nos membres les documents et bulletins d'information de l'Observatoire.
- Maintenir ou accroître, selon le cas, nos relations avec nos partenaires (FADOQ, syndicats et associations professionnelles, y compris ceux d'HQ, etc.) pour identifier des intérêts communs et faire alliance au besoin.
- Poursuivre les rencontres avec Hydro-Québec relativement à l'évolution de notre régime de retraite (évaluation actuarielle, etc.) et au suivi du dossier AVCS
- Collaborer aux conférences thématiques et à la diffusion d'informations relatives à la promotion et la défense des droits des retraités et bénéficiaires
- Maintenir une vigie sur les projets gouvernementaux susceptibles d'affecter les retraités

Actions spécifiques pour 2022

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Collaborer à la préparation et participer au Sommet sur le dialogue social et la retraite	Automne	